

ON S'ABONNE... Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur... PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE...

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co. place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES, 25 centimes la ligne; RÉCLAMES, 50 centimes la ligne; Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance...

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

CALENDRIER DU LOT. Départ des Correspondances. SERVICE DES POSTES. Arrivée des Correspondances. Table with columns for dates, routes, and postal services.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1865, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 22 Juillet 1865.

BULLETIN

On lit dans le Moniteur: Le bruit d'une entente entre les grandes Cours de l'Europe pour la réunion d'un Congrès, est sans fondement. L'idée d'une délibération commune des puissances fut naguère proposée par l'Empereur afin d'aplanir les difficultés existantes et d'écarter celles qu'on pourrait prévoir.

La grandeur de cette pensée ne fut pas contestée. La lutte de l'Allemagne et du Danemark ne tarda pas à démontrer sa justesse; mais le gouvernement impérial laisse au temps le soin de justifier plus complètement encore les conseils de l'Empereur.

Les feuilles anglaises multiplient leurs statistiques électorales, et leurs chiffres varient à l'infini sans néanmoins modifier les résultats acquis d'une manière sensible. On a élu, jusqu'à ce jour, dit le Morning-Post du 19, 319 libéraux et 199 conservateurs.

Une très grande inquiétude règne à Berlin, dans les cercles commerciaux et industriels; elle est causée par les proportions que prend la dissidence entre la Prusse et l'Autriche. On cite le nom de quelques personnages haut placés qui auraient déclaré que la guerre entre les deux puissances n'était pas impossible, même dans le courant de cette année.

Quelle que soit l'irritation qui existe entre les Cours de Vienne et de Berlin, il est certain qu'elles regarderont à deux fois avant de tirer l'épée l'une contre l'autre. Quoiqu'il en soit, la situation est très tendue et on ne voit pas trop comment la Prusse et l'Autriche feront pour mettre d'accord leurs intérêts.

Le Cabinet de Saint-Petersbourg aurait répondu sur un ton de mauvais humeur. Il aurait déclaré qu'il n'avait à donner aucun avis ni dans un sens ni dans l'autre, et qu'il resterait dans tous les cas, étranger à l'arrangement.

Le roi Victor-Emmanuel est attendu à Florence. Les journaux démentent la nouvelle donnée par l'Apennino, qu'une proposition officielle de Congrès soit parvenue au gouvernement.

Le gouvernement espagnol n'a pas approuvé la conduite tenue, par le représentant de l'Espagne, dans les dernières négociations avec la république du Chili.

Les lettres de Constantinople du 12, confirment la rentrée de Kibrish et de Buchdi dans le ministère. De plus, la disgrâce de Rizza-Pacha a cessé. Ce personnage a obtenu une audience du Sultan. Fuad-Pacha médite des réformes considérables. Il veut rétablir l'harmonie entre les grands personnages de l'Empire.

Pour le bulletin politique: A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.) Angleterre. Londres 19 juillet. Il a été retiré aujourd'hui 19 livres sterling de la banque d'Angleterre. On croit que le taux de l'escompte sera élevé demain.

Plymouth, 19 juillet. Le prince et la princesse de Galles sont allés à l'exposition de la société royale d'agriculture. LL. AA., accompagnées des lords de l'amirauté, ont ensuite rendu visite aux escadres française et anglaise. Le prince et la princesse sont allés à bord du Magenta. LL. AA. sont retournées dans la soirée à Mount-Edgumbe.

Valentia (Irlande) 19 juillet. La Caroline est arrivée avec une portion du câble qui sera posé vendredi ou samedi, si la mer se calme. Le Great Eastern s'est rendu à Bantry, où il restera jusqu'à ce que cette portion du câble soit posée.

Autriche. Vienne, 19 juillet. L'Empereur a adressé hier une lettre autographe au comte Pallfy pour l'informer qu'il le relève de ses fonctions de lieutenant de Hongrie en lui accordant la grand-croix de l'ordre de Léopold.

Dusseldorf, 19 juillet. La Gazette Rhénane donne la nouvelle suivante: Les membres du comité pour la fête projetée en l'honneur des députés ont reçu une lettre du président de police qui considère le comité comme une association politique et le déclare provisoirement dissous, en s'appuyant sur la loi du 11 mai 1850, paragraphe VIII avec renvoi aux sanctions pénales du paragraphe 161.

Prusse. Berlin, 19 juillet. La Correspondance provinciale termine ainsi un article sur la fête projetée à Cologne, en l'honneur des députés prussiens:

Il ressort clairement de toutes les lettres des députés et de toutes les manifestations du Comité, que cette affaire constitue une audacieuse tentative d'agitation démocratique et de provocation contre le Gouvernement royal. Les autorités feront rentrer certainement l'outrecuidance des menées du parti démocratique dans les limites convenables et garderont de toute atteinte l'ordre public dans l'Etat, en se fondant sur la Constitution et la loi.

Italie. Florence, 19 juillet. Le roi est arrivé à Florence.

La Gazette officielle dit que toutes les nouvelles parvenues au gouvernement relativement au choléra sont rassurantes.

Catane, 19 juillet. Un tremblement de terre a eu lieu cette nuit à

Gianes. Il y a eu quelques victimes. Les dommages sont considérables.

Espagne. Madrid, 19 juillet. Une réunion du parti progressiste aura lieu probablement, le 30 juillet, pour s'entendre sur la conduite à tenir aux prochaines élections.

Revue des Journaux

On lit dans le Constitutionnel sous la signature de M. Paulin Limayrac: « La santé du Prince Impérial est entièrement rétablie. L'indisposition, comme on l'a dit dès le premier jour, était heureusement sans gravité. La France n'en a pas moins été émue, et cette émotion qui, grâce à Dieu, n'a duré qu'un jour, est facile à comprendre, dans un pays que les Napoléons ont deux fois sauvé de l'anarchie, et qui voit dans la dynastie impériale les véritables conditions d'ordre, de prospérité et de grandeur.

Cette inquiétude populaire, témoignage touchant de reconnaissance et d'affection pour l'Empereur et l'Impératrice, a montré aussi quelles espérances se rattachent au jeune Prince qui sera un jour le Souverain de nos enfants. »

Le Journal des Débats reproduit le dialogue suivant, sous la signature de M. David:

« Qui êtes-vous, dit en substance la Gazette nationale de Berlin, aux habitants du Sleswig-Holstein? Vous dites que vous êtes la nation holsteinoise? Mais il n'y a de nation que celle qui s'est fondée et qui sait se défendre elle-même. Est-ce vous qui avez brisé le joug des Danois? — C'est nous. — Est-ce vous qui empêchez les Danois de revenir? — C'est nous. — Est-ce vous qui vous êtes battus à Düppel? — C'est nous. — Faites des protestations aussi fières qu'il vous plaira pour prouver que vous êtes un peuple affranchi et non pas un peuple conquis. Personne mieux que nous ne sait que nous sommes des conquérants et non des libérateurs. Personne ne sait mieux que nous que vous êtes conquis et bien conquis. — Voilà comme on raisonne à Berlin. Le raisonnement est vrai ou faux; il n'est certainement pas pire que les raisonnements qu'on a pu jamais faire à Copenhague sur les duchés, du temps que les duchés

Et, prenant une pique, il enfonce dans la poitrine d'un soldat qui ouvre les yeux et rend immédiatement le dernier soupir. A la clarté de la lampe, Philippe aperçoit la cruche et les timbales d'étain.

— Ils sont ivres! Oh! les misérables! ils auront laissé échapper César Torno.

Et Philippe court au pont-levis, il était levé; mais la passerelle à côté faisait communiquer les deux bords du fossé.

— C'est par là qu'ils se sont tous enfuis! Oh! je les rattraperai!

Il revient sur ses pas; en passant devant le poste, il entend des baillements sonores. Les soldats s'éveillaient, il entre.

— Ivrognes! s'écrie-t-il, c'est donc ainsi que vous faites la garde? Vous serez tous pendus!

Ces dernières paroles produisent un effet magique: tous les soldats sont debout, ils courent aux armes.

— Ivrognes! Il est trop tard! mes prisonniers sont partis!

Les soldats ne comprennent rien à cette colère furieuse: ils croient à un dérangement du cerveau chez le seigneur de Salviac; et, en apercevant surtout leur camarade baigné dans son sang, ils se mettent sur leurs gardes, décidés à se défendre par tous les moyens.

— Tous à cheval! ordonne Philippe. Qu'on baisse le pont-levis et qu'on m'attende! Ne laissez sortir personne du château!

Les soldats vont aux écuries. Philippe entre dans son appartement: il somme, personne ne vient. Vous savez que Perrinet était son serviteur intime; à cette heure avancée de la nuit, surtout, Perrinet, seul, ré-

Les nouveaux abonnés auront droit à tout ce qui a paru du roman en cours de publication. Nous le tenons à leur disposition dans nos bureaux.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 22 juillet 1865.

CESARI TORNEO

(ÉPIQUE DU QUERCY AU XIV^e SIÈCLE)

Par M. B.

54

QUATRIÈME PARTIE.

Suite du Chapitre VI.

— De l'or, n'est-ce pas? Je le refuse. L'or qui vient de tes mains est impur comme elles, et puis, ne t'y trompe pas, je ne suis point avide de richesses. Lorsque, pour trente livres que tu m'as données, j'ai menti audacieusement devant les hommes et devant Dieu, j'avais faim, j'avais froid, j'étais mourant de misère, et j'ai saisi la branche empoisonnée qui me retenait à la surface du fleuve de la vie. A cette heure, mes doigts sont purifiés, j'ai fait l'aveu de mon péché et mon péché m'a été remis.

La reproduction est interdite.

— Ah! tu veux railler, Césari, en me parlant sur ce ton?

— Je ne raille pas.

— Eh quoi! tu parles comme un homme parfaitement en règle avec la conscience, comme celui que le sacrement de pénitence a lavé de ses souillures, et tu viens te venger, te venger comme...

— Comme tu as voulu le faire, oui.

— Moi, je suis un monstre, tu l'as dit, mais toi?

— Moi, je te ressemble. Oublie, si tu le veux, oublie ce qui touche à ma conscience, et ne vois plus en Césari Torno que le pareil de Philippe de Jean, et dans le supplice que je t'impose, que la peine du talion!

Comme Césari achevait ces mots, un éclair éblouissant illumina le souterrain. Le sol trembla; il se fit un bruit épouvantable; puis tout rentra subitement dans une obscurité profonde. L'air resta imprégné d'une forte odeur de soufre. Et Philippe de Jean roulait sur la terre de son cachot en criant:

— Je suis mort!

A ce cri, Césari Torno, que le courant électrique avait d'abord un peu suffoqué, se dirigea vers la sortie du souterrain, en disant:

— Philippe de Jean! Dieu t'a frappé, qu'il te pardonne!

Mais Philippe de Jean n'était pas mort. Anéanti momentanément par une violente commotion, il ne tarda pas à reprendre ses sens sous l'influence de la fraîcheur du sol où il était couché. O prodige! ses fers ont disparu! une irritation à la surface de la peau comme à la suite d'une brûlure, marque seule la place de ses anneaux aux pieds et au cou. Le fluide électrique a fondu les chaînes. Philippe de Jean est libre.

étaient unis au Danemark. Etait-ce bien la peine que les citadins de Kiel et les paysans des bords de l'Elbe fissent tant de bruit, se donnassent tant de mouvement et se missent en posture de bouleverser l'Europe pour échanger des baillis danois contre les caporaux de Brandebourg? Tu l'as voulu, George Dandin. » C'est la vulgaire moralité qui ressort de plus d'un événement européen depuis quelques années.

La presse parisienne compte un organe de plus : « *La Liberté* ». Voici en quels termes s'exprime M. Charles Muller, son rédacteur en chef :

« Nous isoler de toutes les passions de parti, ne nous occuper que des intérêts du pays, élever un organe parfaitement indépendant et du gouvernement et des partis qui le combattent, approuver tout ce qui est bien, blâmer tout ce qui est mal, apporter dans toutes les questions un jugement parfaitement libre, et désintéressé, voilà la mission que nous nous sommes proposée. Nous n'y faillirons pas. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

Correspondance.

Paris, le 20 juillet 1865.

L'Empereur est parti ce matin, à 9 heures, pour Plombières. L'Impératrice l'accompagne jusqu'à la gare. L'Impératrice et le Prince Impérial, dont la santé est complètement rétablie, partiront demain pour Fontainebleau. Le séjour de l'Empereur à Plombières sera de trois semaines.

S. M. l'Impératrice est partie aujourd'hui à 5 heures de l'après-midi, pour Fontainebleau avec le Prince Impérial.

La partie officielle du *Moniteur* contient des décrets : portant que la direction des poudres et salpêtres, aujourd'hui placée dans les attributions du ministre de la guerre, est et demeure supprimée. Les opérations dont elle était chargée sont partagées entre le ministère des finances et le ministère de la guerre.

L'Empereur a reçu, avant-hier, M^{me} la duchesse d'Abrantès qui a quitté le service du Palais-Royal. On croit que la duchesse va être attachée comme dame du Palais à l'Impératrice.

Avant-hier, a eu lieu à la Madeleine, le mariage de M^{lle} Mirès, veuve du prince A. de Polignac, avec M. G. Rozan (de Marseille). M. Deguerry officiait. Les témoins de l'épouse étaient ses deux beaux-frères, les princes Camille et Edmond de Polignac et M. le comte de Poret; les témoins de M. Rozan étaient son frère Eugène et M. Louis Veillot.

Le *Moniteur* annonce que l'Empereur est arrivé à Plombières, hier soir, à 7 heures 20 minutes. Dans la soirée, Sa Majesté a parcouru la ville, splendidement illuminée, au milieu d'une foule immense qui lui a fait l'accueil le plus enthousiaste.

L'Empereur est installé, à Plombières, dans un très-élégant hôtel qui est voisin de l'établissement thermal et qui est une propriété du département. L'Empereur n'était pas venu à Plombières depuis 1858.

Plombières a subi une complète transformation due à l'initiative de l'Empereur. En 1858, Sa Majesté indiqua elle-même le plan général de travaux considérables. Ces travaux, poussés avec une grande activité excitaient tellement l'intérêt de l'Empereur, qu'il a voulu, à deux reprises différentes, s'en rendre compte lui-même.

pondait à l'appel du timbre. Philippe somme encore, mais inutilement. Il appelle Perrinet, Perrinet ne répond pas, et pour cause. Au comble de l'irritation et de la colère, Philippe court aux communs, éveille ses domestiques et leur demande Perrinet. A grand peine les domestiques font entendre à leur maître que, par ses ordres, Perrinet les a dispensés, pour une fois, du service ordinaire. Alors, une idée cruelle naît dans l'esprit de Philippe à l'endroit de son serviteur favori. Il descend à la salle à manger : la table est mise, la coupe du seigneur est à moitié remplie d'un vin gluant et parfumé.

Voyons, dit Philippe en s'asseyant, que je rappelle mes souvenirs : C'est bien cela : en me mettant à table, pour souper, j'ai vidé ma coupe remplie par Perrinet; j'allais redoubler lorsque... Oh! c'est affreux! trahi! trahi par Perrinet!

Philippe se leva dans un état d'exaspération indicible. Il courut au vestiaire, s'équipa et s'arma. Puis, il alla aux écuries : trois de ses meilleurs chevaux avaient disparu!

Ah! je comprends maintenant, fit-il, en s'apercevant du vol; je comprends, ils sont partis à cheval. Mais, se demanda-t-il, ils ont pris trois chevaux et ils sont quatre à se sauver, car Perrinet a suivi les Lentilhac. Après tout, il est possible que César eût son cheval à lui. Je suis donc forcé d'ajourner ma vengeance; mais je l'accomplirai, dussé-je mourir à la peine!

Au château, cependant, tout était en révolution, le bourg même s'était réveillé. Comme il arrive dans toutes les paniques, il y avait là plus de bruit que d'effet. On criait, on courait aux armes, l'ennemi

— Pendant l'absence de l'Empereur, les réunions ordinaires des ministres auront lieu à Fontainebleau sous la présidence de l'Impératrice.

Pour extrait : Laytou.

Chronique locale.

ELECTIONS MUNICIPALES. VILLE DE CAHORS

Liste présentée par l'Administration municipale.

- MM. BESSIÈRES, Louis-Achille, Maire.
- AUSSET, Alexandre, médecin.
- DUFOUR, Emile, avocat.
- MAYZEN, Pierre-Jules, avoué.
- CAVAIGNAC, Edmond, propriétaire.
- CHAMBERT, Henri, négociant.
- CANGARDEL, Paul, banquier.
- DE FLAUJAC, Fabien, avocat.
- FICAT, Victor, architecte.
- CELIÈRES, Edouard, médecin.
- CAMBRES, Paul, avocat.
- LACOMBE, Jean-Auguste, médecin.
- CALMELS, Joseph-Alexandre, Avocat.
- GINTRAND, Antoine-Guillaume, négociant.
- FAVAS, Auguste, agent-voyer en chef.
- VERDIE, François, médecin.
- BESSE DE LAROMIGUIÈRE, Henri, vice-président du Tribunal civil.
- DEPEYRE, Louis-Victor, juge de paix.
- DELPORT, Joseph, propriétaire.
- LABIE, Louis, notaire.
- LACROUX-LACOSTE, J.-F., ancien magistrat.
- DE PEYRONNENQ, Alexandre, avocat.
- CAVIOLE, Charles, médecin.
- NOEL, Cyprien, ancien greffier.
- ROUQUETTE, Urbain, pharmacien.
- IZARN, Jean-Pierre, juge de paix.
- LABOURIANNE, entrepreneur.

Nous recommandons cette liste au choix de nos concitoyens. Les noms qui la composent, par les intérêts qu'ils représentent et les garanties qu'ils offrent, doivent sortir de l'urne électorale à une grande majorité.

Par arrêtés préfectoraux du 20 juillet 1865, ont été nommés : MM. Lagarde, instituteur communal à Crégols; Destal, instituteur provisoire à Maxou.

Par arrêté, en date du 18 juillet dernier, M. le directeur général de l'Enregistrement a nommé à l'emploi de receveur à Bretenoux, M. Baumes, en remplacement de M. Roberthie, appelé à une autre destination.

Si nous sommes bien informés, la Compagnie d'Orléans prend ses dispositions pour faire des trains de plaisir qui permettront aux populations desservies par ses lignes depuis Limoges jusqu'à Rodez, Agen, Montauban et Toulouse, d'aller assister à la fête de l'Empereur, au 15 août, à Paris.

La durée du séjour dans la Capitale serait de 3 jours.

Les trains se composeraient de voitures de 2^e et 3^e classe.

Les prix seraient fixés comme il suit :

Au départ à Agen	2 ^e cl.	3 ^e cl.
— Penne	45 fr.	35 fr.
— Libos		

Les billets pour ces trains seraient délivrés dans les gares ci-dessus dénommées dès les premiers jours du mois d'août.

Il n'est pas douteux que les populations profiteront avec empressement de cette occasion pour aller voir la Capitale et les fêtes du 15 août de Paris, reconnues pour être les plus belles du monde.

était partout et ne se trouva nulle part. Cette nuit fut une nuit de trouble et d'agitation.

Philippe de Jean alla lui-même donner contre ordre aux soldats qui l'attendaient à cheval. Il apprit d'eux ce qu'avait fait Perrinet au poste. La connivence de ce domestique devint par là d'une évidence manifeste. Philippe se proposa bien de se venger aussi de lui.

Au jour, le seigneur de Salviac dépêcha des hommes aux capitaines anglais et aux seigneurs français adhérents à leur cause qui entraient dans le complot d'une tentative sur Figeac. Il les invitait à se rendre prochainement auprès de lui, pour arrêter enfin une expédition destinée à établir la puissance anglaise dans tout le pays du haut Quercy. Au lieu de sang, Philippe, quoique déjà vieux, n'avait plus que du feu dans les veines. Il ne pouvait plus désormais vivre que d'une vie de combats meurtriers. Aussi, comme il pressa les préparatifs de l'expédition! comme il prodigua ses trésors pour acheter des chevaux et souder des hommes résolus! Ces richesses immenses, qu'il avait ramassées pour servir de piédestal à la grandeur et à la puissance de son fils, il les sacrifiait volontiers pour la réalisation d'un rêve qui soutenait encore son existence. S'il parvenait à se venger, peu lui importait de mourir, ensuite, sur un lit moelleux ou sur un fumier, sans secousse, ou dans les terribles souffrances de l'agonie la plus longue et la plus atroce!

VII.

LE JOUR DES NOCES.

Entendez-vous l'airain sacré lançant dans les airs

La pluie tant désirée est venue à point pour le grand bien de nos récoltes. Jendj, vers 5 heures du soir, une douce ondée est tombée et a duré jusqu'au lendemain matin à 10 heures. Jamais averse ne mérita mieux le nom de pluie du ciel.

AVIS IMPORTANT.

On engage de nouveau le public à payer les contributions de toute nature avec des pièces de 50 centimes et de 20 centimes, dont le retrait est prescrit par la loi du 25 mai 1864.

Mercredi dernier on célébrait à la chapelle de l'hospice de Cahors, la fête de St-Vincent-de-Paul. Les fidèles s'étaient rendus en foule aux offices. Diverses Communautés religieuses y assistaient. M. Guyot, économiste du grand séminaire, a dit la messe. Aux vêpres, M. Ducos, vicaire de la Cathédrale, a fait entendre du haut de la chaire sacrée de belles paroles.

La bénédiction du St-Sacrement a clôturé cette cérémonie.

On nous écrit de Puy-l'Evêque :

Un fait grave, et dont les suites auraient pu être funestes, s'est produit, mardi dernier, dans la commune de Mauroux. M. de J. et M. B. ne vivaient pas en bons rapports depuis longtemps. M. de J., voulant tenter un rapprochement, ménagea une entrevue dans la salle de Maison d'école. Comme il tendait avec bienveillance la main à M. B., celui-ci sort un couteau de sa poche, et répond par des coups à cette intention conciliatrice.

M. de J. a reçu trois blessures à la tête, une seule présente quelque gravité.

Sans l'intervention d'un témoin de cette scène, qui a arrêté le bras du coupable, on aurait sans doute à déplorer un malheur.

Le jeune Bouysson, âgé de quatorze ans, menait, dans la soirée du 19, des chevaux à l'abreuvoir. Tout à coup, le cheval qu'il montait se cabra et jette à terre le malheureux enfant qui, ayant eu l'imprudence de s'attacher le bridon au poignet, est traîné à une assez grande distance. Deux médecins mandés aussitôt ont constaté de graves lésions intérieures, et désespèrent de sauver le malade.

On nous écrit de Figeac :

La foire du 15 juillet a donné lieu à peu d'affaires. Le manque de fourrages fait vendre à des prix très-bas les bestiaux destinés au travail tandis que ceux achetés pour l'abattage se livrent à des prix élevés.

On comptait sur le champ de foire :

50 bœufs gras. 32 se sont vendus au prix moyen de 385 fr. ou 55 c. le kilo. 90 paires de bœufs de travail se sont vendus de 350 à 400 fr. la paire. 80 paires de jeunes taureaux de 250 à 280 la paire. 27 veaux de 70 à 80 c. le kilo.

Pas de hausse sur les moutons gras qui se sont livrés à 50 et 55 c. le kilo.

La halle était suffisamment approvisionnée. 60 hect. de froment nouveau se sont vendus 16 fr. l'hectolitre.

312 hect. de froment vieux 16 et 17 fr. l'hect.

30 hect. de seigle, 12 fr. 50 l'hect.

Le maïs s'est vendu 15 fr. l'hect.

Les fèves 20 fr.

Les châtaignes 4 fr. 50.

Les pommes de terre manquaient. Il est à craindre que si la sécheresse continue ce tubercule fasse entièrement défaut.

les joyeuses notes de son plus joyeux carillon? Sentez-vous l'odeur suave de l'encens dont les nuages parfument la voûte de l'antique moultier? Voyez-vous la foule dans ses habits de fête, pieusement agenouillée sur les dalles du Saint-lieu? Et, près de l'autel, apercevez-vous cette jeune fille, vêtue de la robe d'innocence, et ce jeune seigneur paré de son plus riche costume?

Elle, c'est Ricarde Buffet. Lui, c'est Bertrand de Lentilhac.

Ce vieillard officiant en habits pontificaux, c'est l'abbé Gérard; l'oncle du jeune homme; le père spirituel de Ricarde.

Enfin, il s'accomplit, ce mariage désiré par le consul de Cahors!

L'art et la nature se sont données le mot pour faire de Ricarde une délicieuse fiancée. De sa main impitoyable, le chagrin avait effacé les couleurs les plus fraîches, les plus suaves; mais la main réparatrice du bonheur vient embellir de nou; au cette tête charmante. Comme le feu de son oeil s'est ralumé! Comme le sourire se joue sur ses lèvres de rose! Comme elle est belle, et comme elle est heureuse! Oh! c'est quelle aime tant son fiancé?

L'amour honnête, l'amour vrai, l'amour saint se complait dans une fière satisfaction, résultant de la valeur personnelle de l'objet aimé. Ce qui fait l'orgueil de Ricarde, son amour, ce sont les nobles qualités de Bertrand de Lentilhac. Elle l'aime parce qu'il est brave, loyal, distingué par le cœur, par le corps et par l'esprit. Or, que peuvent produire toutes ces belles qualités, j'allais dire toutes ces vertus, chez celui qui les possède? Assurément, un fond d'affection et de tendresse qui présume sur le toit conjugal,

— Le nommé Boulouyrie (Pierre), âgé de 42 ans, carrier, de profession, était venu le 17 à Capdenac recevoir la paie. Le soir, en compagnie de plusieurs autres ouvriers, on but un peu plus que d'habitude. Vers 10 heures, Boulouyrie vint s'accouder à la fenêtre de la chambre de l'auberge où ils soupaient. Les camarades ne s'étonnèrent pas de cette position et sortirent. Comme ils arrivaient dans la rue, une masse inerte tombe à côté d'eux. C'était Boulouyrie qui dans la chute s'est ouvert le crâne. Il est à supposer, que ce malheureux ouvrier s'était endormi sur la fenêtre, et que la partie supérieure penchée en dehors, avait entraîné le reste du corps.

On a transporté le cadavre à l'hospice de Figeac.

La planète Vénus, qui entrait dans la période de son plus vif éclat le 13 juin dernier, arrive à son périhélie occidental. Pendant cette période préte par l'annuaire astronomique, les personnes douées d'une bonne vue peuvent apercevoir la planète Vénus en plein midi. Le soir, elle se distingue de toutes les étoiles, par sa grosseur et par la vivacité de sa lumière.

Le sieur Rivière a l'honneur d'informer le public, qu'il vient de mettre en loterie les objets qu'il avait exposés, et qui ont eu le 1^{er} prix (médaillon d'argent). Les personnes à qui on n'aurait pas soumis la liste, et qui désiraient des billets, sont informées que le dépositaire est le sieur DELSAUD (Etienne), attaché au service des bureaux de la Mairie.

AVIS

Le sieur AUSSET (François), sans profession, de Lalbenque (Lot), a été obligé de payer diverses sommes ou fournitures empruntées à son insu, par Ausset (Alexandre), jeune, son fils, étudiant. Pour éviter à l'avenir toutes plaintes ou réclamations, il prévient le Public, et surtout les marchands, aubergistes et limonadiers, qu'il ne paiera aucune des dettes que son fils pourra contracter, à partir de ce jour.

Cahors, ce 22 juillet 1865.

OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER.

Le Crédit foncier émet, en représentation de ses prêts hypothécaires et communaux : 1^o des obligations communales à 5 ans d'échéance, de 500 fr. au moins, rapportant 5 0/0; 2^o des obligations foncières avec lots de 500 fr., 4 0/0, de 1863, livrées au cours de la Bourse; 3^o des obligations foncières et communales de 500 fr., 5 0/0, remboursables en 50 ans. — S'adresser dans toutes les recettes des finances et chez tous les correspondants de la Société.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naisances.	
19 juillet	Bouysson (Hippolyte), rue Fénélon.
20 —	Rigal (Firmin), Cabessut.
21 —	Contival (Joseph) rue Brives. } Jumeaux.
21 —	Contival (Léon), rue Brives. }
Mariages.	
19 —	Valéry (Jean), cocher et Lachaise (Rosalie), modiste.
Décès.	
20 —	Peret (Joseph-Henri), 44 mois, rue de la Mairie.
21 —	Alazard (Henri), 17 mois rue Rempart.
21 —	Conquet (Louis), 20 mois, Cabessut.
22 —	Gaussoures (Marie), 54 ans, rue des Boulevards.

un ciel pur et serein : Et les vœux de Ricarde ne vont pas au-delà.

Au reste, tout concourt à la convenance de cette union, le jeune homme a quelques années de plus que la jeune fille, juste ce qu'il faut pour accorder la suprématie de l'âge avec celle du sexe. Il représente une race aussi noble par ses sentiments que par son antiquité: Ricarde, il est vrai, ne retrouve pas le nom de ses ayeux dans les fastes des premiers temps de la monarchie française, mais les Buffet comptent parmi ceux que le travail et la probité ont mis au rang des grands seigneurs. Bertrand est riche : Ricarde, aussi riche que son fiancé, ne se trouvera jamais dans le cas de demander à son mari autre chose que de l'amour. Enfin, tous les deux, élevés dans les mêmes idées, sont attachés à la même foi religieuse et politique.

Le mariage a lieu un mois après l'évasion de Déodat et de Bertrand des oubliettes du château de Salviac. Les souffrances que le père et le fils ont endurées pendant cette horrible captivité n'ont pas laissé de trace sur leur figure; je ne dis pas qu'il en soit ainsi de leur cœur. Mais, en ce jour de fête, la joie règne sur tous les fronts; l'on est tout au bonheur. Déodat a invité plusieurs grands seigneurs, des environs; la compagnie est nombreuse et distinguée. A voir tant de monde en fête, on ne se douterait pas que l'Anglais tient sa torche allumée, sa lame au poing, prêt à promener l'incendie et la mort dans les champs du Quercy.

(La suite au prochain numéro).

Tant que l'emprunt ne sera pas couvert, les quotités souscrites seront définitivement acquises. Lorsque les demandes dépasseront le nombre des titres restés disponibles, la souscription sera close, et les demandes de cette journée seront réduites proportionnellement.

Le prix de chaque Obligation, fixé à 450 fr. est exigible en huit termes savoir :

Au moment de la souscription.	25 fr.	} 450 fr.
Du 5 au 4 août 1865.	50 fr.	
Du 5 au 14 février 1866.	50	
Du 5 au 14 août 1866.	50	
Du 5 au 15 février 1867.	50	
Du 5 au 14 août 1867.	50	
Du 5 au 15 février 1868.	50	
Du 5 au 14 août 1868.	50	
Du 5 au 15 février 1869.	75	

Les souscripteurs auront le droit de se libérer par anticipation, et ils recevront jusqu'à la libération complète des obligations, sur leurs versements, anticipés ou non, un intérêt fixe de 4^o payable par semestre les 1^{er} février et 1^{er} août de chaque année.

DANS LE CAS DE LIBÉRATION COMPLÈTE, ILS RECEVRONT 20 FRANCS PAR OBLIGATION, ÉGALEMENT PAYABLES PAR SEMESTRE.

Ils participeront, dans tous les cas, au bénéfice des tirages de lots dont il a été parlé ci-dessus, et dont le premier aura lieu le 15 septembre prochain. Ils recevront, en outre, le remboursement du montant des termes qu'ils auront versés par anticipation.

À défaut de versement de termes échus dans les délais fixés, les souscripteurs en retard seront passibles de l'intérêt à 5^o des sommes restées en souffrance. Il sera loisible à l'Administration de les frapper même de déchéance et de faire vendre, sans mise en demeure préalable, les Obligations par eux souscrites.

On souscrit : A PARIS : A l'Hôtel-de-Ville et dans toutes les mairies ;

DANS LES DÉPARTEMENTS : chez MM. les Receveurs généraux et Particuliers des finances, qui fourniront tous les renseignements demandés.

NOTA. — La Banque de France prête sur ces titres 60^o du cours coté à la Bourse de Paris.

Erratum.

Le Moniteur rectifie, dans le numéro du 19 juillet et dans sa nouvelle publication, des

clauses de la souscription de l'emprunt de la Ville de Paris, une erreur commise dans la publication de mardi. Il précise que « dans le cas de libération anticipée des obligations, les porteurs recevront immédiatement 20 francs par obligation, payables par semestre. »

Cette rectification est faite dans l'avis ci-dessus.

La Société générale de Crédit Mobilier à l'honneur de prévenir le public qu'elle se charge, sans commission et sans frais, de souscrire à l'emprunt de la ville de Paris, pour le compte des personnes qui habitent les départements et l'étranger. A cet effet, le premier versement de 25 francs devra lui être transmis, en billets de Banque ou en valeur réalisables, avant le 25 juillet présent mois, à l'adresse de la Société de Crédit Mobilier, Place Vendôme, 15, à Paris.

VITICULTURE.

Le Moniteur viticole recommande en ces termes à ses lecteurs les travaux d'ébourgeonnement et de pincement.

Le pincement est une opération essentielle, malheureusement trop négligée ou mal faite. Il est bon de laisser généralement trois ou quatre feuilles au-dessus du fruit et de tenir le bourgeon terminal de la branche à fruit un peu long. Le but du pincement est de forcer la sève à se porter dans le fruit et de l'empêcher de nourrir des parties inutiles. On ne doit jamais perdre de vue ce but principal.

Cependant, lorsque les bourgeons sont chétifs et faibles, il vaut mieux ne pas les pincer. Cette recommandation d'un éminent viticulteur, M. Fleury Lacoste, s'explique facilement ; car, pour refouler la sève avec profit et atteindre le but du pincement, une première condition est indispensable, c'est qu'il y ait la sève. Or, la faiblesse du bourgeon indique suffisamment que la sève n'y circule pas avec assez d'abondance ; il est donc nécessaire de laisser à ces bourgeons tous les moyens d'appel qui attirent la sève et leur rendent la même vigueur qu'aux autres.

Le pincement fait développer des contre-bourgeons qu'il faut arrêter à temps en les pinçant à leur tour, mais à une ou deux feuilles seulement, et l'on devra ainsi continuer à empêcher toute croissance superflue.

Que veut-on obtenir en cultivant la vigne ? Le plus de fruit possible et du fruit plein et bien nourri, propre à produire un vin solide. C'est par un pincement bien compris qu'on y parvient, parce qu'on maîtrise ainsi la plante et qu'on oblige la sève à s'élaborer au profit du raisin.

L'ART DE FAIRE FORTUNE EN AMÉRIQUE.

Il nous tombe sous la main un livre curieux, autant par les faits qu'il raconte que par les préceptes qu'il renferme. C'est *L'art de faire fortune* exposé par un homme qui, ne possédant pas un sou à vingt ans, était, dans l'âge mûr, quatre à cinq fois millionnaire. Cet homme n'est autre que le fameux Barnum, l'impresario de Jenny Lind, le cornac du général Tom Ponce, l'exhibitionniste aventureux et généreux qui offrait cent mille francs par mois à la Patti si elle voulait chanter sur les théâtres d'Amérique.

L'auteur de *L'art de faire fortune* a prêché d'exemple, et cette observation donne une valeur considérable à son écrit. Bien que consacré surtout à l'industrie spéculative, il est applicable, dans son ensemble, aux diverses positions de la vie. Le marchand y trouvera d'utiles conseils, le producteur aussi, et aussi même l'artisan citadin, le fermier rustique.

Mais peut-être faut-il se charger la cervelle de combinaisons subtiles, s'empêtrer la mémoire d'apophthegmes sententieux ? Point. M. Barnum, qui sait le prix du temps, s'en montre ménager au profit de ses lecteurs qu'il cherche à transformer en disciples. Son catéchisme de fortune est résumé en dix commandements laconiques. Les voici :

- I^{er} Commandement. — Choisissez le genre d'affaires qui convient à vos inclinations naturelles.
- II. — Que votre parole soit toujours sacrée.
- III. — Quoique vous fassiez, faites-le de toutes vos forces.
- IV. — Ne faites usages d'aucune boisson enivrante.
- V. — Espérez, sans être trop visionnaire.
- VI. — N'éparpillez pas vos efforts.
- VII. — Ayez de bons employés.
- VIII. — Faites de la publicité.
- IX. — Soyez économe.
- X. — Ne comptez que sur vous-même.

Ce décalogue à ses rigueurs, ses exigences, qui reposent sur une connaissance profonde du temps, des choses, des hommes. Rien ne s'ob-

tient, dans l'ordre des biens légitimes, sans privation et sans labeur. Mais aussi qu'elle compensations lorsque les résultats se produisent ! Le but atteint c'est-à-dire l'aisance domestique, la considération publique, la fierté satisfaite, la famille heureuse, le présent paisible, l'avenir sûr, n'est-ce pas de quoi faire oublier la fatigue et les ennuis de la route.

Pour extrait : A. LAYTOU.

— 60,000 cures par an, rebelles à tout autre traitement, par la délicieuse Revalscière Du Barry, qui guérit sans médecine ni purges, les nerfs, estomac, gastrites, gastralgies, constipations, diarrhée, poitrine, asthme, phthisie, gorge, bronches, vessie, reins, intestins, l'haleine, échauffements, foie, inflammations, muqueuse, cerveau et sang. Elle économise mille fois son prix en remèdes. 1/2 kil., 4 fr. ; 1 k., 7 fr. ; 2 k. 1/2, 16 fr. ; 6 k., 32 fr. ; 12 k., 60 fr. — Du Barry place Vendôme, 26, Paris. — Dépôt à Cahors, chez MM. Bergerol ; — Vinel, et tous pharmaciens et épiciers.

Les Eaux de Seltz et les Limonades gazeuses composent pour l'été une boisson aussi rafraîchissante qu'hygiénique. Nous recommandons particulièrement aux personnes qui en font usage les produits sortant de la fabrique de M. Duc pharmacien de notre ville. M. Duc prépare ses Eaux gazeuses à l'aide d'appareil ingénieux, disposés de manière à donner à ses produits une perfection complète. Au moyen de conduits et de tuyaux placés à cet effet, les Eaux gazeuses de M. Duc s'épurent parfaitement, se dégagent de tout mélange d'acide sulfurique et d'hydrogène, et restent saturées d'acide carbonique. Ces résultats ne peuvent être obtenus qu'avec beaucoup de soins et d'intelligence. — Les nouveaux vases syphoïdes de M. Duc réunissent toutes les conditions du genre, ils sont préférables aux bouteilles où, malgré les précautions prises, entrent souvent des parties d'acide sulfurique. Le prix de ses syphons n'est que de 30 centimes.

BULLETIN FINANCIER.

20 juillet. 1865.			
au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	67 60	» 40	» »
4 1/2 pour 100	96 75	» 10	» »
21 juillet.			
au comptant :			
3 p. % emprunt de 1864.	67 70	» 40	» »
4 1/2 pour 100	96 75	» »	» »
22 juillet.			
au comptant :			
3 pour 100	67 65	» 05	» »
4 1/2 pour 100	97 00	» 05	» »

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

TACHES, BOUTONS, FEUX AU VISAGE

Paris, CANDÈS et Co, boulevard Saint-Denis, 26 — Flacon 5 fr. — Cahors, VINEL, pharmacien.

L'efficacité du LAIT ANTEPHÉLIQUE contre les éphélides (taches de rousseur, son, lentilles, masque de gros sesse, etc.) est incontestable. Mélangé avec 2/3 cu 3/4 d'eau, ce LAIT dépure, tonifie le tissu de la peau, détruit et prévient hâle, efflorescences, rougeurs, boutons, rugosités, etc., — rend et conserve au visage un teint clair et uni.

Etude de M^e Ch. Besse de Laromiguière, avoué près le tribunal civil de Cahors.

Vente sur saisie immobilière

A l'audience du 29 juillet courant, tenue par le tribunal civil de Cahors, à onze heures et demie du matin.

Cette vente est faite au préjudice de Pierre-Antoine Gaillard, dit Cuquel, cultivateur, domicilié à Sailha, commune de Lalbenque. Elle comprend maison d'habitation, grange et autres édifices pour l'exploitation, terres labourables, prés, vignes, bois et pâture. Elle sera faite en huit lots, (pour le détail, voir le n^o du *Courrier du Lot* du 28 juin dernier) — Sur la mise à prix totale de douze mille huit cent cinquante francs.

Les personnes qui désireraient avoir d'autres renseignements, pourront s'adresser à M^e Ch. Besse de Laromiguière, avoué près le tribunal civil de Cahors, ou prendre connaissance du cahier des charges, déposé au greffe du tribunal civil de Cahors.

Le 7 juillet 1865.
Ch. BESSE DE LAROMIGUIÈRE.

LES MÉDECINS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS prescrivent une cuillerée à bouche de Vin de Bellini dans un verre d'eau fraîche comme le moyen le plus efficace pour calmer la soif et prévenir les dérangements d'intestins, si fréquents et si dangereux pendant les fortes chaleurs. (Voir sur la notice les appréciations de l'abbé de la Gazette des hôpitaux et autres feuilles médicales qui ont constaté les propriétés toniques, stomachiques, apéritives et fébrifuges du Vin de Bellini.)

ENTREPÔTS PRINCIPAUX :
Paris, Pharmacie rue de la Feuillade, 7; Lyon, Pharmacie Fayard, rue de l'Impératrice, 9; Florence, Ph. Roberts; Bruxelles, Ph. Delacre. — Dépôts dans les bonnes Pharmacies.
A Cahors, Pharmacie VINEL.

A LOUER

UN GRAND ET JOLI MAGASIN

situé rue du Lycée, maison Audoury.

Ce Magasin est susceptible d'être divisé en deux.
S'adresser, pour les renseignements, à M. ALIX, négociant, rue de l'Hôtel-de-Ville, maison Graniou, à Cahors.

BAYLES J^{ne}, rue de la Liberté, à Cahors

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserve en verres cristal, blancs, colorés, fumés, des meilleures fabriques de Paris; Verres de rechange pour presbyte et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnons, Pince-nez, Facès à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse-liqueurs en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décimètres, Equerres, Niveaux-d'eau et à bulle d'air, Mire, Jalons, Chaines d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Épreuves, Groupes et Paysages, etc., etc.

CHATEAU et TERRE

de **POYANNE** (en Chalosse)
Sur les bords de l'Adour, entre Dax et Saint-Sever, en vue des Pyrénées,

A VENDRE

même sur une enchère, en la chambre des Notaires de Paris, le 25 juillet 1865, en un lot, sur la mise à prix de : 356,253 francs, ou en quatre lots :

- 1^{er} — Château style Louis XIII. Contenance : 28 h. — mise à prix 147,473
- 2^e — Dix métraires. Contenance : 102 h. — mise à prix 121,000
- 3^e — Propriété de Lesbarguères. Contenance : 47 h. — mise à prix 40,000
- 4^e — Moulin d'Arthous et bois. Contenance : 22 h. — mise à prix 47,732

S'adresser à M^e BARDOU, notaire à Paris, rue le Pelletier, 29.

CORS Oignons, etc. En 30 minutes on s'en débarrasse avec les LIMES CHIMIQUES AMÉRICAINES de P. Mourthé (brevet s. g. d. g.), fournisseur des armées; approuvées par diverses académies et par 15 gouvernements. — 3000 cures authentiques. — Médailles de 1^{re} et de 2^{me} classes. — Les rapports officiels constatent qu'elles ont guéri 2000 soldats. (Voir le prospectus). — Prix : 3 fr. Dépôt général, 18, Boulevard Prince-Eugène, à Paris, et dans toutes les bonnes pharmacies. — Dépôt, à Cahors, pharmacie Vinel.

LEPETIT J^{ne}

Rue de la Liberté, à Cahors.

ÉPICERIES | CRISTAUX
COMESTIBLES | PORCELAINES

LAMPES et HUILE

DE
PÉTROLE

Joli MAGASIN à louer

Situé sur les Boulevards, Galerie Audoury. — Maison Bourges.

Ce Magasin conviendrait parfaitement à un Bijoutier, Chapelier, Pâtissier, M^d de nouveautés, Modiste, Tapissier, Mercier, Epicier, Bureau, et même, à la rigueur, à un Coiffeur.

Bail à volonté. — Facilité pour le paiement.

S'adresser, pour la location, à M. Bourges, libraire, ou à M. Rozières, coiffeur.

PHOTOGRAPHIE HONORÉ

Boulevard Sud, près la Mairie de Cahors

Premier prix, médaille d'argent, exposition de 1865



Se recommande par la beauté et le fini complet de ses épreuves; spécialité de Portraits-cartes.

En vente chez tous les principaux libraires, au magasin Soulié doreur, des vues photographiques, grande et petite dimension, de Cahors et ses environs.

Les prix varient de 1 fr. à 5 fr.

A VENDRE

Tilbury à deux roues et à quatre roues, Jardinière et voiture en tout genre neuves et d'occasion, à des prix très-mo-dérés. S'adresser au sieur Cantarel, fils, carrossier, faubourg Labarre.

A VENDRE

L'ÉTUDE D'HUISSIER

Du Canton de Labastide-Murat, (Lot). S'adresser directement, à M. Caminade, huissier, à Labastide-Murat.

MALADIES SECRÈTES

Essence dépurative concentrée l'iodure de potassium, du Docteur DUCOUX, de Poitiers.

Ce précieux dépuratif, complémentaire des écoulements, préserve des accidents secondaires et tertiaires et les guérit radicalement en paralysant les effets du mercure employé. S'emploie avantageusement dans les rhumatismes et les maladies de la peau.

Dépôt à Cahors, chez M. Duc, ph.

A VENDRE

Une propriété, située à Vignier, commune de Sauveterre, canton de Lauzerte (Tarn-et-Garonne).

Cette propriété se compose de maison, grange, jardin, prés, terres labourables, vignes et friches d'une contenance de trente-cinq hectares environ.

S'adresser, pour la vente, à M. Pignères, notaire, à Vazerac (Tarn-et-Garonne), ou bien à M. Brassac, fils aîné, propriétaire, à Crayssac (Lot), ou à son bordier, résidant sur les lieux.

On donnera toute facilité pour le paiement.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.